

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 12

Artikel: Pe pouro que lè ratte
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 23 mars 1918. — Pe pouro que lè ratte (Marc à Louis). — Les gastronomes (V. F.). — Nos vieilles chansons : Vivat au pays. — L'œuvre nationale de M. Arthur Rossat (Maurice Gabud). — Pour les dames. — Le long du chemin (F. Isabel). — Une page de l'histoire neuchâteloise, suite (Guibert). — Les canards. — Feuilletton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

PE POURO QUE LÈ RATTE

DEIN noutron biau canton de Vaud
Lè z'affère vant pas tant mau,
Quand bin on sè cheint de la guierra.
Ai-no pas onna bouna terra
Que no rapporte ti lè z'an ?
Eh bin ! tot parà lè dzein diant :
— Ne lèi a rein dein noutrè fatte.
On è pa pouro que lè ratte !

Lo pan manque pas pè l'ottò,
On a on bin galà tsèdau,
Bein dau fein dein noutrè carràie,
De l'erzeint dein sa catse-maille...
Mà su la follhie de l'impodt
L'è destrà cein qu'on lèi met pou :
Daurà muton, quaque faratte.
On è pe pouro que lè ratte !

On a prau de sâcesse ài tchou,
Dau bin boun'oulio, dau saindou,
Et, dein 'na pucheinta toupèna,
Dau bûro fondu, de la penna...
Quand faut marquâ su lo papâi
La graisse qu'on porrà avâi,
On dit : « N'âi rein dein lè baratte,
On è pe pouro que lè ratte ! »

Dâi truffe on ein a dâi quientau
Bin arreindje dein noutrè tsau,
Dâi z'einpèrator et dâi rozde,
Câ no z'âi pas trau z'u de piodez,
Lè cafon sè vant regalâ...
A l'èimeintèro tot parâ
Salut truffè ! adieu patate !
On è pe pouro que lè ratte !

Quand lè qu'on vâi lè biau gredon,
Lè biau nioton, lè cotillon
Que l'ant bin de noutrè fèmale,
On sè dit : « N'ant min de dévalle ! »
S'on vouâte dèso lè manti
Lè z'haillon que l'ant su la pi,
On vâi rein que dâi croûte patte.
Le sant pe pouro que lè ratte.

Plièse à bon Dieu, por no très ti
Qu'on ne sè sâi pas trau niézi
Dein noutra via, et qu'âo velâdzo
On ausse età on bocon sâdzo
Por que lè dzein ne diéssant pas
Lo dzo de noutron eintèrrâ :
« Rappoo à se boune z'acchon
Clli cor qu'on va à sa corratte
Lè pè pouro que lè ratte ! »

MARC A LOUIS.

(Tous droits réservés).

LES GASTRONOMES

I

POUR l'estomac, le XVIII^{me} siècle fut le beau temps, au Pays de Vaud comme en France, Voltaire, sensible aux plaisirs de la table, ainsi que tous les gens de lettres, écrit de Lausanne, en 1756 : « Nous avons le vin de La Côte, l'excellent vin de Lavaux... Nous mangeons des gélinottes, des coqs de bruyère, des truites de vingt livres... Ne sommes-nous pas fort à plaindre ? »

Même note, quarante ans plus tard, chez Brillat-Savarin :

« Quels bons dîners nous faisons en ce temps-là à Lausanne, au *Lion d'argent* !¹ Moyennant quinze batz (2 fr. 25) nous passions en revue trois services complets, où l'on voyait, entre autres, le bon gibier des montagnes voisines, l'excellent poisson du lac de Genève, et nous humections tout cela, à volonté et à discrétion, avec un petit vin blanc limpide comme eau de roche, qui aurait fait boire un enragé ! Le haut bout de la table était tenu par un chanoine de Notre-Dame de Paris (je souhais qu'il vive encore), qui était là comme chez lui, et devant qui le « keller » ne manquait pas de placer tout ce qu'il y avait de meilleur dans le menu. »

A ce chanoine, les baillis eussent tenu tête vaillamment. Leur faible était connu ; aussi le flattait-on du mieux qu'on pouvait. En 1787, M. de Loys offrit au bailli d'Erlach un dîner de vingt-huit plats, tous exquis. Plus mémorable encore fut, peu de temps après, le festin que fit apprêter un Crésus hollandais, en l'honneur du représentant de Leurs Excellences : il n'y eut pas moins de trente-cinq plats !

Un balthazar de cette espèce aurait nourri, toute une semaine, l'émigré fainéant dont parle l'auteur de la *Physiologie du goût* :

« Je rencontrais à Lausanne, dit-il, un émigré lyonnais, grand et beau garçon, qui, pour ne pas travailler, s'était réduit à ne manger que deux fois par semaine. Il serait mort de faim de la meilleure grâce du monde, si un brave négociant de la ville ne lui avait pas ouvert un crédit chez un traiteur pour y dîner le dimanche et le mercredi de chaque semaine.

« L'émigré arrivait au jour indiqué, se bourrait jusqu'à l'œsophage, et partait, non sans emporter avec lui un assez gros morceau de pain ; c'était chose convenue.

« Il ménageait le mieux qu'il pouvait cette provision supplémentaire, buvait de l'eau quand l'estomac lui faisait mal, passait une partie de son temps au lit, dans une réverberie qui n'était pas sans charmes, et gagnait ainsi le repas suivant.

« Il y avait trois mois qu'il vivait ainsi quand je le rencontrais : il n'était pas malade ; mais il régnait dans toute sa personne une telle langueur, ses traits étaient tellement étirés, et il y avait entre son nez et ses oreilles quelque chose de si hippocratique, qu'il faisait peine à voir.

¹ En réalité, c'était au *Lion d'or*, rue de Bourg.

« Je m'étonnai qu'il se soumit à de telles agousses plutôt que de chercher à utiliser sa personne, et je l'invitai à dîner dans mon auberge, où il officia à faire trembler. Mais je ne récidivai pas, parce que j'aime qu'on se raidisse contre l'adversité, et qu'on obéisse, quand il le faut, à cet arrêt porté contre l'espèce humaine : « Tu travailleras ».

Entre Voltaire et Brillat-Savarin, Lausanne vit arriver de Paris, à côté d'une foule de grands personnages, un jeune homme de dix-sept ans, Grimod de la Reynière, qui devint un des plus fameux gastronomes du XVIII^{me} siècle et se fit connaître par ses royales mystifications et par nombre d'ouvrages, dont quelques-uns eurent du succès. (*Almanach des gourmands*, *Réflexions philosophiques sur le plaisir*, par un célibataire, *Manuel des amphitryons*). Ses œuvres fourmillent d'aphorismes, dont beaucoup ont passé à l'état de proverbes. Citons-en quelques-uns :

« Le fromage est le biscuit des ivrognes.

« Un vrai gourmand aime autant faire diète, que d'être obligé de manger précipitamment un bon dîner.

« Il est commode de dîner tard, parce qu'on peut alors concentrer toutes ses pensées sur son assiette, ne songer qu'à ce qu'on mange, puis s'en aller coucher après.

« Le vin du crû, un dîner sans cérémonie et de la musique d'amateurs, sont trois choses également à craindre.

« En général, la cuisine a cela de commun avec les lois, qu'il ne faut pas la voir faire pour la trouver bonne.

« Quelques personnes redoutent à table une salière renversée et le nombre treize. Ce nombre n'est à craindre qu'autant qu'il n'y aurait à manger que pour douze. Quant à la salière, l'essentiel est qu'elle ne verse point dans un bon plat. »

Grimod de la Reynière vint à Lausanne en 1775 ; il y passa huit mois et s'y plut énormément :

« J'y étais libre, a-t-il écrit, fêté, recherché, amoureux autant qu'il le fallait pour n'être pas malheureux, livré à des études agréables et purement de mon choix, jouissant d'une existence, d'une considération rares à mon âge, et qui flattaient mon amour-propre. Aussi je conserve de cette ville le plus tendre souvenir, et j'y retournerai sûrement. »

Il y retourna quelques années plus tard, au cours d'un voyage qu'il fit à travers la Suisse. Fut-il aussi enchanté des Lausannois et des Lausannoises que la première fois ? Il ne le dit pas. Nous ne savons pas davantage ce que nos ancêtres pensaient de lui, et s'ils avaient découvert la curieuse difformité dont il était atteint : Grimod de la Reynière était venu au monde en n'ayant en guise de mains que des sortes de membranes pareilles aux pattes d'oie. Ce fut un gros crève-cœur pour ses parents, très infatués de leur noblesse. Pensez donc : avoir donné le jour à un palimpseste ! Les chirurgiens ayant été impuissants à faire des doigts au petit Grimod,